



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Inde

Question écrite n° 7940

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les relations entre la France et l'Union indienne. En effet, même si pendant les années 90 ces dernières semblaient être cordiales et propices à de fructueuses collaborations, peu d'informations circulent sur leur teneur actuelle et les projets économiques, politiques et culturels menés à ce jour ou à développer à moyen et long termes avec l'Union indienne. Elle lui demande, de ce fait, de bien vouloir lui faire le point sur ce dossier.

Texte de la réponse

La France a développé avec l'Inde un partenariat privilégié. Les liens entre les deux pays, multiples et étroits, reposent sur un passé commun et se nourrissent d'une vision partagée des relations internationales. La visite du Président de la République en 1998 a, en particulier, favorisé une relance de ce partenariat dans tous les domaines de coopération. Elle a été suivie de nombreuses visites ministérielles des deux côtés. Un dialogue stratégique nous permet d'approfondir notre compréhension mutuelle et de partager nos analyses politiques et diplomatiques. Il est essentiel en effet que l'Inde et la France, qui assument d'importantes responsabilités sur la scène internationale, poursuivent cette concertation régulière. Plusieurs autres instances de coopération ont été mises en place, qui conduisent activement leurs travaux. Le forum d'initiatives franco-indien, qui s'est réuni en novembre 2002 en Inde pour la huitième fois, ouvre nos deux sociétés civiles l'une à l'autre pour promouvoir des projets d'intérêt commun. Une fructueuse coopération en matière de lutte contre la tuberculose a notamment été mise en place. De nombreux groupes sectoriels permettent de développer notre coopération bilatérale dans de multiples secteurs. Les travaux de ces différentes instances débouchent sur des propositions concrètes, que nous avons à coeur de mettre en oeuvre : nos échanges techniques dans le domaine de la sûreté nucléaire ou en matière de lutte contre le terrorisme en sont une illustration. De nombreuses visites à haut niveau auront lieu entre nos deux pays au cours de l'année 2003, à commencer par celle du Premier ministre en Inde en février, qui nous permettront de renforcer encore notre dialogue bilatéral et de donner une nouvelle impulsion à notre coopération. La France entend en particulier promouvoir ses relations économiques et commerciales avec l'Inde. Les investissements français en Inde ont connu au cours de la période récente une réelle progression, et plus de 120 entreprises françaises sont désormais présentes dans ce pays. Il est essentiel d'encourager ce mouvement ainsi que les échanges commerciaux bilatéraux. L'organisation en février et mars 2003 de la Saison de la France en Inde doit contribuer à ce renforcement des relations économiques et commerciales. Cette manifestation de grande ampleur, qui sera lancée par le Premier ministre, sera l'occasion de mettre en valeur la qualité du savoir-faire français dans de nombreux secteurs économiques et industriels comme l'aéronautique, l'agro-alimentaire ou les transports. Cette manifestation permettra également de souligner la densité des relations culturelles établies entre l'Inde et la France. Les échanges entre les étudiants et chercheurs français et indiens, en particulier, seront encouragés au travers d'un important programme de bourses d'étude et par une diffusion ciblée, régulière et rapide des informations sur les séjours en France. Les relations entre la France et l'Inde constituent une priorité essentielle de la politique française en Asie et l'ensemble de notre action vise à conforter le partenariat que nous avons construit avec l'Inde. La politique

française est guidée par les réalités de l'Inde contemporaine, grande puissance démocratique et connaissant une croissance soutenue. Elle s'appuie aussi sur une proximité de vue, des analyses convergentes, qui permettent d'aborder de concert l'ensemble des grandes questions qui se posent à la communauté internationale.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7940

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2002, page 4698

Réponse publiée le : 24 février 2003, page 1378